

Observations sur le registre d'enquête

L7
12/7/17

Projet commune de Grasse.
Déclaration du projet N°2 Hôtel des Parfums

Notice de présentation

§1 – Mise en compatibilité

La zone du PLU (UBa) de l'hôtel des parfums inclut déjà un hôtel : donc le PLU tel qu'il est le prévoit : pourquoi le modifier ?

§2- Implantation et caractéristiques du projet
page 13

Il est localisé sur les hauteurs et domine la vieille ville de Grasse : il y a là un problème de proximité du centre ancien : une architecture aussi moderne ne dénature-t-elle pas le cadre de la ville et dénaturerait également « l'amphithéâtre » où les constructions sont assez homogènes et dans un style provençal pour la plus part

page 15

« il s'agit d'un site privilégié » c'est exact donc pourquoi le dénaturer

Notice de présentation, comparaison du volume....

Il est particulièrement mensonger de prétendre que « le projet permettra une réelle amélioration esthétique à l'approche du centre ancien »

L'hôtel des parfums telle qu'il était lorsque qu'il fonctionnait et était entretenu s'intégrait parfaitement au paysage local : ses arches rappellent d'ailleurs la place aux aires, que personne ne semble considérer comme inesthétiques

page 17 photo : **le plus moche : le béton du parking ; d'ailleurs la photo suivante avec le nouveau projet prend bien soin de cacher le béton : La construction d'un nouvel hôtel est-elle nécessaire pour cela.**

« le projet, d'une conception architecturale de qualité, sera de nature à mettre en valeur un paysage urbain aujourd'hui banalisé par le bâtiment existant »

Il semble que l'on confonde banalisé et intégré (il faut bien dénigrer)

Page 19

B-Comparaison du volume

La photo montre un montage avec vue depuis le rond point :

Personne n'habite le rond point

En s'avancant un peu plus d'ailleurs on pourrait faire croire que l'ancien bâtiment est plus élevé que l'éventuel nouveau.

Pour exagérer un peu plus, de l'intérieur du parking on ne voit plus les étages du nouveau bâtiment : de là à prétendre qu'il n'y a plus d'étages...

D'ailleurs le dessin suivant page 20 montre de façon évidente que le projet dans sa partie médiane mesure 3 étages de plus par rapport au faîte du toit actuel et 4 par rapport à la partie horizontale.

Le bâtiment étant prolongé de 40 m vers le sud, il y a accentuation de l'effet de masse et de hauteur

Page 34

« Le projet ne nuit aucunement au visuel des bâtiments existants autour »

Archi faux

Il est dommage qu'aucune vue panoramique n'ai été faite avec le nouveau bâtiment cela parlerait tant. Pour avoir une vue réelle de l'ampleur du projet et de la gêne procurée au voisinage et en particulier aux habitations situées à l'ouest du bâtiment, il aurait été nécessaire voire judicieux de faire également des simulations depuis l'ouest: la vue 2 page 36 aurait dû être utilisée pour montrer le nouveau visage de ce panorama : sans doute accablant

D'une façon générale, la zone Uba permet déjà la rénovation de l'hotel des parfums mais avec certaines contraintes de hauteur par exemple, ce qui est très bien : c'est bien pour limiter des excès qu'il existe.

L'établissement d'un PLU prend beaucoup de temps et implique beaucoup de concertation, ce qui interdit de le modifier à toutes occasions pour assouvir des intérêts particuliers.

Conclusion :

Un effort considérable de respect de notre environnement a permis de réaliser les Sources Parfumées parfaitement intégrées à notre ville : hauteur raisonnable sans dépasser la hauteur des arbres alentour, style provençal : nous ne pouvons que nous en féliciter

Pourquoi tout gâcher en construisant un monstre, un cancer pour remplacer « une verrue » dans un style qui n'a rien à voir avec ce qui existe, qui plus est à quelques dizaines de mètres du centre ancien : c'est un massacre

Ce dossier, à l'évidence cherche à abuser la population

L'enquête a d'autre part été d'une discrétion remarquable : aucune mention à ma connaissance dans la presse locale, une seule petite affiche sur une porte métallique de l'hôtel des parfums dans tout le voisinage, comme si la municipalité cherchait à mener ce projet en catimini !

L'intérêt Public semble utilisé à des fins privées : n'y a-t-il pas confusion de genre

Simonin Jean Marie
7 Rue des Carrières
06130 Grasse

0493365133